

Dans ce document, le masculin est utilisé à titre générique,
tous les titres et fonctions doivent être entendus comme masculins et féminins.

Addenda au Plan d'études
du Baccalauréat universitaire ès Sciences en géosciences et environnement
concernant les

« Passerelles entre les orientations de géographie, géologie et
sciences de l'environnement »

La présente directive liste les enseignements qui sont à rattraper pour l'étudiant inscrit dans le cursus du Baccalauréat universitaire ès Sciences en géosciences et environnement et qui souhaite changer d'orientation.

Les passerelles sont possibles à la fin de la première année d'études, uniquement pour les étudiants ayant réussi leur première année propédeutique.

1. Passage en Géographie

Pour les étudiants initialement inscrits en **Géologie** :

- Pas de passerelle possible; l'étudiant doit faire l'ensemble du module d'orientation de géographie de la première année d'études (28 crédits ECTS).

Les étudiants initialement inscrits en **Sciences de l'environnement**, orientation *Environnement naturel* rattrapent les enseignements suivants :

- Géographie du cycle de l'eau I (3 crédits, semestre d'automne)
- Théorie du territoire I (3 crédits, semestre d'automne)
- Cartographie II (3 crédits, semestre de printemps)
- Géographie des ressources et population I (3 crédits, semestre d'automne)

Les étudiants initialement inscrits en **Sciences de l'environnement**, orientation *Environnement humain* rattrapent les enseignements suivants :

- Géographie du cycle de l'eau I (3 crédits, semestre d'automne)
- Théorie du territoire I (3 crédits, semestre d'automne)

2. Passage en Sciences de l'environnement

Les étudiants initialement inscrits en **Géologie**, rattrapent les enseignements suivants pour l'orientation *Environnement humain* :

- Principes d'écologie (3 crédits, semestre de printemps)
- Géographie des ressources et population I (3 crédits, semestre d'automne)
- Sciences politiques I (3 crédits, semestre de printemps)
- Informatique et problèmes environnementaux (2 crédits, semestre de printemps)

Les étudiants initialement inscrits en **Géologie**, rattrapent les enseignements suivants pour l'orientation *Environnement naturel* :

- Principes d'écologie (3 crédits, semestre de printemps)
- Informatique et problèmes environnementaux (2 crédits, semestre de printemps)

Les étudiants initialement inscrits en **Géographie**, rattrapent les enseignements suivants pour l'orientation *Environnement humain* :

- Physique générale pour sciences naturelles I (4 crédits, semestre d'automne)
- Chimie générale (4 crédits, semestre d'automne)
- Informatique et problèmes environnementaux (2 crédits, semestre de printemps)

Pour les étudiants initialement inscrits en **Géographie**

- Pas de passerelle possible pour l'orientation *Environnement naturel*; l'étudiant doit faire l'ensemble du module d'orientation d'environnement naturel de la première année d'études (28 crédits ECTS).

Les étudiants initialement inscrits en **Sciences de l'environnement**, orientation *Environnement humain* rattrapent les enseignements suivants pour l'orientation *Environnement naturel* :

- Mathématiques II (4 crédits, semestre d'automne)
- Compléments de chimie minérale et analytique (3 + 1 crédits, semestre de printemps)
- Physique générale pour sciences naturelles II (4 crédits, semestre de printemps)

Les étudiants initialement inscrits en **Sciences de l'environnement**, orientation *Environnement naturel* rattrapent les enseignements suivants pour l'orientation *Environnement humain* :

- Géographie des ressources et population I (3 crédits, semestre d'automne)
- Cartographie II (3 crédits, semestre de printemps)
- Sciences politiques I (3 crédits, semestre de printemps)

3. Passage en géologie

Pour les étudiants initialement inscrits en **Géographie**

- Pas de passerelle possible; l'étudiant doit faire l'ensemble du module d'orientation de géologie de la première année d'études (28 crédits ECTS).

Pour les étudiants initialement inscrits en **Sciences de l'Environnement**, orientation *Environnement humain*

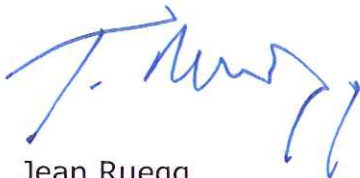
- Pas de passerelle possible; l'étudiant doit faire l'ensemble du module d'orientation de géologie de la première année d'études (28 crédits ECTS).

Les étudiants initialement inscrits en **Sciences de l'environnement**, orientation *Environnement naturel*, rattrapent les enseignements suivants :

- Camp de géologie (2 crédits, semestre de printemps – camp durant l'été)
- Travail personnel en relation avec le cours Minéralogie générale (3 crédits)

Conseil de Faculté du 26 janvier 2012

Remplace et annule la version du 7 mai 2009



Jean Ruegg
Doyen